DJIBOUTI

Faits marquants

- La population relevant de la compétence du HCR à Djibouti avait augmenté de 30 pour cent à la fin de l'année 2009, en raison de l'arrivée incessante de demandeurs d'asile somaliens. Plus de 80 pour cent des réfugiés et des demandeurs d'asile étaient logés au camp d'Ali Addeh.
- Bon nombre d'enfants réfugiés ont eu accès à l'enseignement.
- La violence sexuelle et sexiste et la xénophobie étaient les principaux problèmes de protection et de respect des droits de l'homme touchant les réfugiés. Des cas sporadiques de refoulement, d'arrestation arbitraire et de placement en détention ont néanmoins été observés.
- Le Gouvernement de Djibouti a renforcé ses mesures de sécurité, craignant des attaques terroristes de la part d'insurgés extrémistes infiltrés dans le pays à partir du sud et du centre de la Somalie.

Environnement opérationnel

En raison de l'implication du Gouvernement djiboutien dans l'accord politique qui a installé le Gouvernement fédéral de transition au pouvoir au centre et au sud de la Somalie, Djibouti est devenu la cible des milices extrémistes antigouvernementales qui opèrent en Somalie.

Comme Djibouti compte également une population non négligeable appartenant au groupe ethnique somali, le conflit en Somalie a des répercussions immédiates sur le pays. Le Gouvernement s'inquiète de l'infiltration possible d'éléments armés somaliens, déguisés en réfugiés, dans le pays. Ceci l'a contraint à renforcer les mesures de sécurité. Du fait de sa proximité avec le Yémen, Djibouti est également traversé par des migrants qui se dirigent vers ce pays et plus loin.

Le camp d'Ali Addeh, initialement destiné à accueillir 7 000 personnes, abritait plus de 12 000 réfugiés à la fin de l'année. Cette importante population pèse très lourdement sur les

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Somalie	11 200	10 700	51	46
	Éthiopie	600	500	51	38
	Pays divers	300	60	12	8
Demandeurs d'asile	Érythrée	460	-	31	20
	Éthiopie	430	-	31	15
	Pays divers	30	-	26	9
Total		**13 020**	**11 260**		

infrastructures et les services du camp. Les nouveaux arrivants ont été accueillis dans un camp déjà surpeuplé, où l'approvisionnement en eau, l'assainissement, les services de santé et les abris étaient insuffisants. L'Organisation discute actuellement de l'ouverture d'un nouveau camp avec les autorités.

HCR / J. BJÖRGVINSSON

Ces nouveaux arrivants, qui ont embarqué à Djibouti et traversé la mer Rouge, attendent au centre d'accueil d'Ahwar, au Yémen.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

Les objectifs principaux du HCR à Djibouti étaient d'améliorer la protection en élargissant l'accès à l'asile, à l'enregistrement et au profilage ; d'améliorer les conditions de vie des réfugiés en veillant à la prise en charge de leurs besoins essentiels ; de renforcer les interventions contre la violence sexuelle et sexiste et de consolider les programmes visant à accroître la participation et l'autogestion communautaires. Le Haut Commissariat entendait également promouvoir la réinstallation comme solution durable dans certains cas précis et aider le Gouvernement à mettre au point des politiques de gestion des flux migratoires.

Protection et solutions

Le Gouvernement s'est opposé à l'accueil et à l'enregistrement des nouveaux arrivants en provenance du sud et du centre de la Somalie au début de l'année 2009, à l'époque où le Gouvernement fédéral de transition somalien était en cours de formation à Djibouti. À partir du mois de février, les hommes jeunes et célibataires en provenance du sud et du centre de la Somalie se sont vu refuser l'accès au territoire. Les menaces pesant sur le Gouvernement et sur les troupes étrangères stationnées à Djibouti ont conduit les autorités à adopter des politiques de sécurité nationale strictes, souvent contraires à l'intérêt des réfugiés et des demandeurs d'asile. Des mesures restrictives ont également été appliquées aux demandeurs d'asile éthiopiens et érythréens.

Plus tard dans l'année, les autorités ont cependant enregistré plus de 3 000 nouveaux arrivants en provenance du sud et du centre de la Somalie et distribué des papiers aux personnes qui relevaient de la compétence du HCR dans le respect des normes internationales. Par ailleurs, le Haut Commissariat a accordé, en vertu de son mandat, le statut de réfugié à 200 déserteurs de l'armée érythréenne, qui étaient maintenus en détention par les pouvoirs publics pour des raisons de sécurité nationale.

Tous les individus relevant de la compétence du HCR étaient en possession de papiers reconnaissant leur qualité de réfugié ou de demandeur d'asile ; pourtant, bon nombre d'entre eux, notamment des femmes et des enfants, ont continué d'être pris dans des rafles lors d'opérations lancées contre les immigrants clandestins dans la capitale. Certains réfugiés et demandeurs d'asile ont été victimes d'arrestations arbitraires, tandis qu'un bon nombre était refoulé dans les zones frontalières éthiopiennes ou dans le « no man's land » qui sépare Djibouti de la Somalie. Le HCR a continué d'intervenir pour que les détenus soient relâchés et milité pour le respect du principe de non-refoulement des réfugiés et des demandeurs d'asile.

Activités et assistance

Abris et infrastructures : les réfugiés accueillis dans le camp vivaient dans des abris insalubres et selon les estimations, 25 pour cent d'entre eux n'avaient pas d'abri du tout. Quelque 2 750 bâches en plastique et 410 tentes ont été distribuées, en particulier aux nouveaux arrivants.

Activités génératrices de revenus : le HCR a assuré une formation à la gestion des petites entreprises et offert des allocations en espèces aux femmes (en particulier aux célibataires et aux jeunes mères), aux personnes handicapées, aux personnes âgées et aux orphelins. Trente-cinq groupes de réfugiés (750 personnes) ont bénéficié de prêts autorenouvelables, pour un total de 68 180 dollars E.-U.

Appui opérationnel (aux agences) : les partenaires opérationnels ont bénéficié d'un appui financier et technique ainsi que de formations.

Assainissement : quelque 200 latrines familiales ont été construites avec la participation des réfugiés. Vingt fosses à déchets ont été creusées. Trois anciens camps (Assamo, Holl-Holl et Aour Aoussa) ont été réhabilités avant d'être mis à la disposition des autorités.

Besoins domestiques : toutes les femmes et les jeunes filles en âge de procréer (quelque 4 150 personnes) ont reçu des protections périodiques. Le HCR a offert une aide alimentaire d'appoint à toutes les jeunes filles scolarisées pour les dissuader de quitter l'école. Pendant trois mois, le mauvais état des routes a interdit toute livraison par des prestataires privés du combustible nécessaire à la cuisine dans le camp. Cependant, une unité de transport militaire française a pu assurer l'approvisionnement. Quelque 2 680 boîtes de savons ont été distribuées aux réfugiés. Au centre d'accueil de Loyada, tous les nouveaux arrivants ont reçu des repas et des colis d'articles non alimentaires. Quelque 180 réfugiés urbains qui avaient des besoins particuliers ont bénéficié d'une aide financière. Les réfugiés qui s'apprêtaient à partir dans leur pays de réinstallation ont reçu des vêtements, des articles de voyage et des allocations en espèces.

Eau : la distribution d'eau a continué de poser un très grave problème au camp d'Ali Addeh. Les réfugiés vivaient avec moins de sept litres d'eau par personne et par jour. Au centre d'accueil du poste-frontière de Loyada, le volume d'eau disponible était de 20 litres par personne et par jour. Le HCR a remis en état le réseau de distribution et l'a agrandi, mais la sécheresse prolongée a provoqué de graves pénuries.

Éducation : les structures scolaires ont été remises en état au camp d'Ali Addeh, où le HCR a construit huit salles de classe supplémentaires. Au total, 14 salles de classe étaient ouvertes dans le camp et plus de 1 200 élèves scolarisés. La construction de salles supplémentaires a permis d'affecter une salle à chaque classe, alors qu'auparavant deux classes se partageaient la même salle au moyen d'un système de roulement. Le nombre de manuels par classe a augmenté, passant d'un manuel pour 10 élèves à un manuel par élève et le nombre d'élèves par enseignant est passé de 78 à 64. Au total, 950 manuels ont été distribués dans l'établissement. Le comité de gestion de l'école s'est efforcé d'accroître la scolarisation des filles.

Santé et nutrition : plus de 31 700 consultations ont été assurées au dispensaire d'Ali Addeh. Un service de soins prénatals a été mis en place à Ali Addeh et à la fin de l'année, plus de 240 bébés étaient nés dans la structure médicale. Les accouchements ont presque tous eu lieu en présence d'un personnel qualifié. Le nombre de femmes accouchant chez elles ayant diminué, les complications survenant durant le travail ont été moins nombreuses et l'état de santé général des mères et des nouveau-nés s'est amélioré. Plus de 150 réfugiés ont bénéficié de consultations de dépistage volontaire du VIH-sida et reçu un traitement. Près de 85 500 préservatifs ont été distribués au camp d'Ali Addeh. Le HCR y a en outre organisé une campagne de vaccination contre la polio pour les enfants de moins de cinq ans.

Services communautaires : une formation relative à la violence sexuelle et sexiste a été dispensée au personnel partenaire afin d'améliorer l'identification et le suivi des personnes dans des situations à risque. Un accompagnement psychosocial a été prodigué à 120 personnes qui avaient des besoins particuliers. Des activités récréatives et communautaires ont été organisées à l'intention de 50 femmes dans le camp.

Vivres : les enfants âgés de moins de cinq ans, les femmes enceintes ou allaitantes et les personnes souffrant de problèmes de santé ont bénéficié d'un programme d'alimentation d'appoint.

Contraintes

La population relevant de la compétence du HCR a progressé de 30 pour cent en 2009. L'augmentation de la population du camp d'Ali Addeh a pesé très lourdement sur les infrastructures et les services existants. L'exécution des programmes destinés à prendre intégralement en charge les besoins essentiels des réfugiés a été entravée par des insuffisances budgétaires.

Informations financières

Le budget annuel et le budget supplémentaire ont tous deux augmenté, l'un depuis 2006 et l'autre depuis 2008, afin d'offrir protection et assistance aux réfugiés somaliens arrivant dans le pays.

Organisation et mise en œuvre

Les opérations du HCR ont été gérées par des bureaux situés à Djibouti et à Ali Sabieh. L'équipe était composée de 45 personnes, avec 12 fonctionnaires internationaux et 33 collaborateurs nationaux.

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a travaillé en étroite collaboration avec son homologue gouvernemental, l'Office national d'assistance aux réfugiés et sinistrés. Le Haut Commissariat a également coopéré avec tous ses partenaires onusiens et non gouvernementaux pour assurer la prestation de services auprès des réfugiés.

Évaluation générale

L'accès à l'éducation s'est très sensiblement amélioré dans le camp ; cependant, le volume d'eau, les services de santé publique et les abris sont demeurés insuffisants, en dépit des efforts du HCR.

Partenaires
Partenaires d'exécution
Gouvernement : Office national d'assistance aux réfugiés et sinistrés
ONG : *Association of Medical Doctors of Asia*, Association pour la protection et l'épanouissement de la famille, Fédération luthérienne mondiale
Autres : OMS, PAM, PNUD, UNICEF

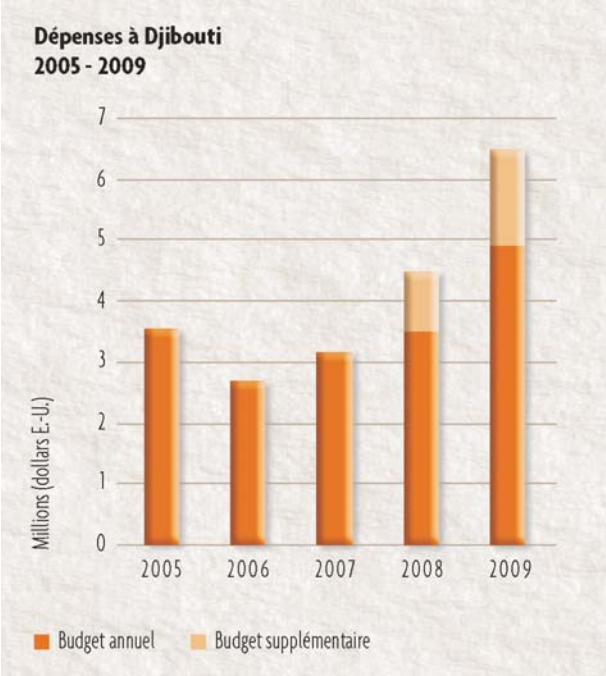

Budget, revenus et dépenses à Djibouti (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles	Total des dépenses
Budget annuel	**5 533 105**	**543 035**	**4 536 722**	**5 079 757**	**4 873 917**
Situation somalienne - BS	2 382 974	2 032 679	36 876	2 069 555	1 570 860
Total	**7 916 079**	**2 575 714**	**4 573 597**	**7 149 312**	**6 444 777**

Note: Les programmes supplémentaires n'incluent pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les transferts des contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

Rapport financier sur les opérations du HCR à Djibouti (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	698 032	108 426	806 458	0
Abris et infrastructure	7 191	301 328	308 519	(16 844)
Appui opérationnel (aux agences)	570 695	18 860	589 555	38 896
Assainissement	4 990	0	4 990	(11 390)
Assistance juridique	248 570	114 931	363 501	22 711
Besoins domestiques	228 900	46 922	275 821	0
Eau	38 840	63 252	102 092	7 827
Éducation	230 076	0	230 076	33 756
Santé et nutrition	579 494	221 215	800 709	127 828
Services communautaires	106 437	0	106 437	30 531
Sylviculture	67 492	0	67 492	0
Transport et logistique	128 853	67 310	196 164	16 777
Vivres	0	33 130	33 130	4 821
Versements aux partenaires d'exécution	888 725	266 231	1 154 956	(254 912)
Sous-total des activités opérationnelles	**3 798 295**	**1 241 604**	**5 039 899**	**0**
Appui aux programmes	1 075 622	329 256	1 404 877	0
Total des dépenses	**4 873 917**	**1 570 860**	**6 444 777**	**0**
Annulation sur les dépenses des années précédentes				**(65 406)**
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	1 538 243	392 457	1 930 700	
Dépenses rapportées	(649 519)	(126 226)	(775 744)	
Solde	**888 725**	**266 231**	**1 154 956**	
Rapport de l'année précédente				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1er janvier				247 361
Dépenses rapportées				(254 912)
Remboursés au HCR				(14 126)
Ajustement dû aux taux de change				87 730
Dû au 31 décembre				**66 053**